



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Programme d'études et d'enquêtes 2023



STATISTIQUE
PUBLIQUE

La DREES fait partie
du Service statistique
public piloté par l'Insee.

SOMMAIRE

■ LE MOT DU DIRECTEUR	2
■ OBSERVATION DE LA SANTÉ ET DE L'ASSURANCE MALADIE.....	3
Mesurer l'impact du Covid-19 sur le système de soins et la santé des populations	3
Mieux connaître notre système de soins grâce à une production statistique de qualité.....	3
Actualiser les connaissances grâce à des enquêtes nouvelles ou aperiodiques.....	4
Enrichir l'analyse des inégalités sociales et territoriales de santé	4
Suivre et évaluer les politiques de santé	4
Développer des outils innovants pour un meilleur usage des données	5
SANTÉ - Programme d'enquêtes 2023-2026 (collectes).....	6
SANTÉ - Programme des publications et diffusion de données.....	6
■ OBSERVATION DE LA SOLIDARITÉ.....	8
Diffuser les premiers résultats des grandes enquêtes menées en 2021-2022	8
Systématiser les remontées d'informations individuelles sur les prestations gérées par les départements	8
De nouvelles collectes de données et de nouvelles expertises de bases.....	9
Des outils de simulation rénovés et ouverts.....	9
De nouvelles analyses publiées sur l'ensemble des champs du social et du médicosocial.....	9
SOLIDARITÉ - Programme d'enquêtes 2023-2026 (collectes)	10
SOLIDARITÉ – Programme des publications et diffusion de données.....	11
■ SYNTHÈSES, ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET ÉVALUATION	12
Enrichir encore la mesure du non-recours aux prestations sociales.....	12
Évaluer les effets de la complémentaire santé solidaire	12
Mobiliser de nouvelles sources de données pour améliorer nos outils d'évaluation	13
Animer et orienter la recherche dans le domaine sanitaire et social	13
Contribuer à la production de connaissances sur la protection sociale.....	14
SYNTHÈSES - Programme d'enquêtes 2023-2026 (collectes).....	15
SYNTHÈSES – Programme des publications et diffusion de données	15
■ LA DREES, ADMINISTRATEUR MINISTÉRIEL DES DONNÉES, ALGORITHMES ET CODES SOURCES (AMDAC)	16
Préparer, élaborer et diffuser la nouvelle feuille de route	16
Produire des guides de bonnes pratiques.....	16
Poursuivre et conforter le réseau des ambassadeurs.....	16
Engager plus fortement des actions de communication et d'acculturation	17
■ LA REVUE FRANÇAISE DES AFFAIRES SOCIALES	18
Publier quatre dossiers par an.....	18
Organiser des séminaires de recherche.....	18
Faire connaître nos publications, des plus anciennes aux plus récentes.....	19
■ PUBLICATIONS, COMMUNICATION ET DIFFUSION DE DONNÉES.....	20
Favoriser l'accès à des sources fiables dans un contexte d'abondance de l'information.....	20
Répondre à l'intérêt croissant du public pour les problématiques sociales et sanitaires	20
Faciliter l'accès aux données pour les spécialistes	20
■ RESSOURCES HUMAINES	21

■ LE MOT DU DIRECTEUR

Cette année encore, la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) s'attelle à un programme de travail ambitieux pour éclairer le débat sur les politiques publiques. Il constitue toujours une forme de gageure, car la DREES couvre un champ extrêmement large, qui va de la retraite à la santé, du handicap à la dépendance, de la famille à la solidarité. Cela revient à suivre statistiquement l'équivalent d'un peu plus de 30 points de PIB de dépenses publiques.

Nous allons poursuivre la réalisation d'études et d'enquêtes récurrentes, mais nous allons également mener en 2023 des enquêtes aperiodiques originales.

Ce sera en particulier le cas avec le [dispositif d'enquêtes sur le handicap](#). Après l'interrogation des personnes handicapées vivant en logement ordinaire en 2022, il continuera d'être déployé tout au long de cette année, avec l'interrogation des personnes vivant en établissement et de leurs éventuels aidants. Signalons également un test à l'automne 2023 auprès des structures en charge d'accueillir des personnes en difficulté sociale, en prévision de la nouvelle édition de l'enquête « Sans-domicile », préparée avec l'Insee, programmée pour le printemps 2025.

Côté santé, le 13 juin 2023, aura lieu la troisième édition de [l'enquête sur les urgences hospitalières](#) qui interrogera tous les services d'urgences et tous les patients se présentant dans ces services sur une fenêtre de 24 heures.

Au-delà de cette production d'enquêtes et de données pour répondre à notre **mission première d'information générale sur la santé et les solidarités**, nous continuerons d'intervenir en **appui à la conception et à l'évaluation des politiques publiques dans le domaine sanitaire et social**, forts de cette connaissance des données chiffrées. Telle est, en effet, notre deuxième mission. Nous poursuivrons l'exploitation et l'amélioration de nos outils de micro-simulation, que ce soit pour évaluer l'impact redistributif du système socio-fiscal français, avec un investissement particulier sur la situation des étudiants, pour analyser le fonctionnement de notre système de retraite, ou encore pour simuler l'évolution à venir de la masse salariale des hôpitaux publics.

Enfin, nous continuerons de développer une troisième mission, qui me tient à cœur et dont l'utilité est apparue en pleine lumière au moment de la crise du Covid-19. Elle consiste à offrir un **appui aux directions opérationnelles des ministères en charge de la santé et des solidarités lorsqu'il s'agit de concevoir et d'utiliser leurs systèmes d'information pour mieux piloter, avec la donnée recueillie, les politiques dont elles ont la charge**. Cette mission n'est pas sans lien avec celle d'administrateur ministériel des données, des algorithmes et des codes (AMDAC) pour le secteur de la santé et de la solidarité, qui a été confiée à la DREES en 2021. 2023 sera à cet égard l'année de l'élaboration de la nouvelle feuille de route, courant jusqu'en 2026, en matière de partage et d'ouverture des données.

Je profite de la présentation de ce programme ambitieux pour dire toute la fierté que j'ai à diriger le service statistique ministériel que constitue la DREES. Les enjeux de nos travaux sont grands pour éclairer le débat public et aider à répondre aux questions que les citoyens se posent sur le fonctionnement de notre système de santé et de protection sociale. Je sais pouvoir compter sur l'engagement des agents, qui ont à cœur de relever tous ces défis.

Bonne lecture !

Fabrice Lenglard,
directeur de la DREES



[Visionner l'interview de Fabrice Lenglard](#)

■ OBSERVATION DE LA SANTÉ ET DE L'ASSURANCE MALADIE

Les travaux de la DREES couvrent l'ensemble du champ de la santé et du système de soins : offre, population, financement. Les principaux axes développés en 2023 concerneront les effets de la crise sanitaire sur le système de soins et les populations, les inégalités sociales et territoriales de santé ainsi que l'attractivité des professions de santé. En plus de ses opérations statistiques régulières, la DREES mènera deux enquêtes ponctuelles sur les services d'urgences et sur l'expérience des patients dans le cadre de leurs relations avec leur médecin généraliste. Elle poursuivra ses investissements sur la structuration des données du Système national des données de santé (SNDS) et l'animation de la donnée en région, en lien avec le secrétariat général des ministères chargés des affaires sociales.

Mesurer l'impact du Covid-19 sur le système de soins et la santé des populations

Dès le début de l'épidémie, la DREES a réorganisé ses travaux pour répondre aux enjeux et aux répercussions de la crise sanitaire. Elle a adapté ses enquêtes récurrentes pour collecter des informations spécifiques à ce sujet, et a mis en place de nouveaux dispositifs, notamment l'enquête [EpiCov](#), en collaboration avec l'Inserm, qui étudie la propagation de l'épidémie et ses conséquences sur les conditions de vie. La quatrième et dernière vague d'observation s'est tenue à l'automne 2022, et permettra en 2023 d'évaluer la séroprévalence du Covid-19, de dresser le bilan des campagnes de vaccination ou encore de suivre l'évolution de la santé mentale de la population au cours de la crise sanitaire, dans le prolongement des travaux déjà publiés sur ces thématiques.

La DREES poursuivra l'exploitation des données issues des systèmes d'information liés à la gestion de la crise sanitaire (tests de dépistage, vaccinations et hospitalisation), selon l'évolution de la situation sanitaire. Elle contribuera à l'intégration de ces données dans le [SNDS](#).

Mieux connaître notre système de soins grâce à une production statistique de qualité

La DREES réalisera comme chaque année la collecte de la statistique annuelle des établissements ([SAE](#)) sur les facteurs de production à l'hôpital : capacités, personnels et équipements. Elle adaptera le dispositif aux évolutions réglementaires liées à la réforme des autorisations de soin des établissements de santé.

Pour connaître la démographie médicale et paramédicale, elle continuera l'exploitation du répertoire partagé des professionnels de santé ([RPPS](#)), qui fait l'objet d'une refonte majeure avec l'intégration en cours des professions qui relevaient jusqu'alors du répertoire Adeli. Elle réalisera une confrontation de ces informations avec les sources de référence de la statistique publique sur l'emploi afin de contrôler au mieux les potentielles ruptures liées à cette refonte, et de proposer des estimations les plus fiables possible.

En 2023, la DREES publiera les premiers résultats de l'enquête sur les caractéristiques des principaux contrats offerts en 2021 par les organismes complémentaires en santé ([données collectées en 2022](#)), deuxième édition après la refonte d'ampleur de 2019 visant à en améliorer la couverture et la représentativité. Elle continuera d'exploiter le programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI) et le SNDS afin de produire les indicateurs habituels de morbidité hospitalière et de santé périnatale.

La dernière vague du [Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale](#), réalisé au printemps 2022 en collaboration avec les observatoires régionaux de santé (ORS) et les unions régionales des professionnels de santé (URPS) PACA et Pays de la Loire, fera l'objet de plusieurs exploitations. Cette vague interrogeait les médecins généralistes sur les problèmes de démographie médicale et les stratégies qu'eux et les pouvoirs publics déploient pour y remédier. La DREES engagera par ailleurs des consultations sur les contours du prochain Panel.

La DREES assurera la production et l'exploitation de nouveaux millésimes des bases de données sur l'emploi et les salaires des professionnels de santé à l'hôpital (base système d'information sur les agents des services publics [SIASP] et déclaration annuelle de données sociales-déclaration sociale nominative [DADS-DSN]). Afin de compléter l'observation des revenus des professionnels de santé, la DREES fera évoluer la collecte régulière de données fiscales de ces professionnels, jusqu'ici triennale et limitée aux seuls libéraux. La production devrait, à compter du millésime 2021, devenir biennale et couvrir l'ensemble des professionnels, quel que soit leur mode d'exercice (libéral ou salarié).

La DREES publiera les premiers résultats du volet « étudiant » de [l'enquête auprès des écoles de formation des professionnels de santé](#) non médicaux, réalisé en 2022.

Enfin, comme les années précédentes, la DREES continuera la production de ses analyses récurrentes sur la démographie des professionnels de santé, les établissements de santé, les interruptions volontaires de grossesse et l'espérance de vie sans incapacité, ainsi que la réalisation d'études sur les dépenses de santé des ménages, la couverture complémentaire et l'accessibilité aux soins.

Actualiser les connaissances grâce à des enquêtes nouvelles ou apériodiques

La DREES s'est vue confier en 2021 par le ministère de la Santé et de la Prévention la responsabilité du volet français de l'enquête internationale « [PaRIS](#) » (*Patient-Reported Indicators Surveys*) de l'OCDE. Cette enquête vise à recueillir des indicateurs d'expériences de patients dans le but de comparer les systèmes de soins et de mesurer leur capacité à satisfaire la demande des patients et à s'adapter à leurs besoins. Elle repose sur une démarche ambitieuse et originale qui croise les expériences des patients et de leurs médecins. L'enquête se déroulera en France comme dans l'ensemble des pays de l'OCDE en 2023, pour des premiers résultats disponibles en 2024.

La DREES conduira cette année une nouvelle édition de [l'enquête nationale sur les structures d'urgence](#). Le dispositif utilisé lors de la précédente enquête de 2013 sera repris, avec une interrogation exhaustive de l'ensemble des patients pris en charge par tous les services d'urgence de France le mardi 13 juin 2023. Cette enquête permettra de décrire les caractéristiques médicales des patients ainsi que la diversité des fonctionnements des services d'urgence, et de documenter les évolutions survenues depuis 10 ans.

Les travaux préparatoires de la prochaine édition de l'enquête européenne sur la santé (*European Health Interview Survey*), qui doit se tenir en 2025, se poursuivront. Réalisé désormais tous les 6 ans, et sous règlement européen, il s'agit du dispositif d'observation par enquête de référence pour décrire l'état de santé de la population sur l'ensemble du territoire français, y compris dans chacun des 5 départements et régions d'outre-mer (DROM). Pour la précédente édition, en 2019, des extensions régionales avaient permis de disposer de statistiques représentatives sur chacun de ces territoires, afin de mieux décrire les problématiques spécifiques de leur population en matière de santé et de recours aux soins. Pour l'édition de 2025, la DREES ambitionne de compléter le dispositif par un échantillon étendu visant à produire des statistiques à l'échelle de chaque département de France métropolitaine également.

Enrichir l'analyse des inégalités sociales et territoriales de santé

La DREES mènera plusieurs études sur les inégalités sociales de santé pour mieux décrire les différences de prévalence des cancers, de prise en charge, notamment dans le suivi des grossesses, le risque suicidaire ou encore les déterminants des dépenses de santé. Ces analyses sont rendues possibles grâce à l'appariement entre les données sociales de l'échantillon démographique permanent ([EDP](#)) et celles du SNDS. La DREES poursuivra la constitution de cet appariement avec l'intégration des nouveaux millésimes de chacune des deux sources qui le constituent, et accompagnera l'accès des chercheurs à ces données.

La [base de données](#) sur les dépenses et les restes à charge après remboursement des patients par l'assurance maladie obligatoire sera également actualisée, et mobilisée afin d'analyser les disparités territoriales des dépenses de santé. La DREES engagera par ailleurs la constitution d'une nouvelle version du [modèle Ines-Omar](#), pour étudier les effets redistributifs du système de santé. Ces travaux seront par ailleurs étendus sur l'ensemble du cycle de vie.

Suivre et évaluer les politiques de santé

La DREES est très impliquée dans le suivi et l'évaluation des politiques de santé. Ces travaux peuvent prendre la forme de production d'indicateurs de suivi ou d'analyses d'impact qualitatives ou quantitatives, ou encore d'études dédiées. La DREES pilote, en collaboration avec la Caisse nationale de l'assurance maladie (CNAM), l'évaluation des expérimentations relatives à l'« article 51 ».

La DREES collaborera aussi à l'évaluation de plusieurs autres politiques : le suivi du « 100 % santé », de la complémentaire santé solidaire, la lutte contre l'antibiorésistance et les expérimentations sur les incitations à la prescription de biosimilaires.

Par ailleurs, pour améliorer son accompagnement sur les questions de données, de statistiques et de modélisation, la DREES poursuivra en 2023 la démarche de renforcement de la gouvernance de la donnée en région et d'animation du réseau des statisticiens en Agences régionales de santé (ARS), en collaboration avec le service à compétence nationale de la direction du numérique et le secrétariat général des ministères en charge des affaires sociales.

Développer des outils innovants pour un meilleur usage des données

Depuis plusieurs années, la DREES s'est fortement investie dans la création, l'administration et la mise à jour d'outils pour améliorer l'usage des données de santé. En 2023, la DREES ambitionne en particulier d'utiliser les outils de traitement du SNDS afin de manipuler ces données complexes plus facilement, d'être ainsi plus agile et rapide dans leur exploitation, et d'expérimenter des méthodes innovantes d'apprentissage statistique pour la prédiction de pathologies et d'hospitalisations.

Afin d'appuyer les politiques publiques en matière de gestion des personnels hospitaliers, la DREES mettra en production un outil de simulation de la masse salariale des hôpitaux publics, développé avec l'aide du programme des Entrepreneurs d'intérêt généraux de la direction interministérielle du numérique (DINum). Il permettra notamment d'établir des projections de dépenses en personnel et d'évaluer les effets des mesures de revalorisations salariales décidées dans le cadre des accords du Ségur de la Santé en 2020.

SANTÉ - Programme d'enquêtes 2023-2026 (collectes)

État de santé de la population

- [Enquête santé européenne](#) (2025)

Professionnels de santé

- [Enquête annuelle auprès des écoles de formation aux professions de santé](#)
- [Enquête PaRIS, sur les pratiques des médecins et effet sur l'expérience et l'état de santé des patients](#) (2023)
- [Recueil de données sur le revenu des professionnels de santé](#) (2023)

Établissements de santé

- [Enquête Urgences](#) (2023)
- [Statistique annuelle des établissements](#)

Dépenses/ Comptes de la santé

- [Enquête biennale auprès des organismes complémentaires](#) (2023, 2025)

SANTÉ - Programme des publications et diffusion de données

État de santé de la population

Sujet	Collection	Parution
Indicateurs de morbidité hospitalière 2021	Open data	Mars
Indicateurs de santé périnatale 2021	Open data	Avril
Interruptions volontaires de grossesse en 2022	Études et Résultats	Septembre
Premiers résultats sur les capacités d'accueil hospitalières à fin 2021 (SAE 2022)	Études et Résultats	Octobre
Espérance de vie sans incapacité en 2022	Études et Résultats	Octobre

Professionnels de santé

Sujet	Collection	Parution
Données sur la démographie des professionnels de santé	Open data	Juillet
Rémunération dans la fonction publique hospitalière	Études et Résultats	Septembre
Résultats de l'enquête annuelle sur les écoles de formation aux professions de santé (2022)	Open data	Octobre
Résultats de l'enquête auprès des étudiants dans les écoles de formation aux professions de santé (2022)	Open data	Décembre
Indicateur d'accessibilité potentielle localisée (APL) aux professionnels de santé	Open data	Octobre
Effectifs salariés hospitaliers – séries longues 2003-2021 pour le secteur privé et 2003-2022 pour le secteur public	Open data	Décembre

Établissements de santé

Sujet	Collection	Parution
Les établissements de santé	Dossier de la DREES	Juillet
Statistique annuelle des Établissements de santé 2022 (SAE, base administrative)	Open data	Juillet
Statistique annuelle des Établissements de santé 2022 (SAE, base statistique)	Open data	Octobre
Liste des maternités de France de 2000 à 2022	Open data	Décembre
Base ARES des agrégats régionaux des établissements de santé de 2013 à 2022	Open data	Décembre
Lits de réanimation, de soins intensifs et de surveillance continue en France en 2013 puis 2019 à 2022	Open data	Décembre

Au-delà de ces publications récurrentes, le calendrier hebdomadaire des publications de la DREES est accessible sur son [site internet](#) et actualisé chaque vendredi.

■ OBSERVATION DE LA SOLIDARITÉ

La DREES produit de nombreuses sources de données statistiques, à partir d'enquêtes ou de bases administratives, sur les divers champs des politiques sociales : retraite, vieillissement, famille, pauvreté, handicap, enfance, jeunes adultes... Elle réalise, à partir de ces sources mais aussi d'autres données de la statistique publique, des analyses sur l'ensemble de ces thématiques, et elle développe des modèles permettant de simuler les réformes dans ces domaines. Plusieurs opérations statistiques lancées au cours des années précédentes verront donc leurs premiers résultats publiés au cours de l'année 2023. Les ouvrages de référence annuels et les jeux de données en open data continueront par ailleurs d'être publiés pour fournir des diagnostics actualisés.

Diffuser les premiers résultats des grandes enquêtes menées en 2021-2022

Outre les collectes annuelles régulières de données (enquêtes sur l'aide sociale des départements, auprès des caisses de retraite, sur le minimum vieillesse, sur la retraite supplémentaire, sur l'accompagnement et l'orientation des bénéficiaires du RSA, constitution du panel ENIACRAMS ...), la DREES réalise des opérations de plus grande ampleur, dont la réalisation s'étale sur plusieurs années. Plusieurs opérations de ce type ont été finalisées en 2022, et leurs premiers résultats seront donc diffusés en cours d'année 2023.

Les résultats de plusieurs enquêtes importantes menées courant 2021 auprès des ménages seront ainsi publiés au cours de l'année 2023, après les phases de post-traitements statistiques (pondération, redressement de la non-réponse, etc.). L'enquête « Vie quotidienne et santé », première étape du dispositif d'enquêtes « [Autonomie](#) », permettra d'actualiser en début d'année le portrait global du handicap et de l'autonomie dans chaque département et de fournir pour la première fois un dénombrement des aidants au niveau départemental. L'enquête sur les modes d'accueil des jeunes enfants, d'une part, et celle sur les assistants familiaux, d'autre part, verront leurs premiers résultats publiés en début d'année pour la première et à l'été pour la seconde. Ces premiers résultats seront complétés par une étude quantitative et qualitative du congé paternité et une autre portant sur les modes de gardes des enfants en situation de handicap.

Les premiers résultats de l'enquête menée auprès des établissements et services pour les adultes et familles en difficultés sociales en 2021 et de celle menée en 2022 auprès des établissements et services de la protection de l'enfance seront également diffusés.

Enfin, le premier millésime de [BADIANE](#), la base de données interadministrative des ESMS, qui vise à produire une photographie annuelle de la situation de ces établissements en mobilisant et synthétisant des informations issues de bases administratives diverses (données de la CNSA, de l'ATIH, etc.) sera diffusé et donnera lieu à une première publication sur les caractéristiques des EHPAD privés.

Systematiser les remontées d'informations individuelles sur les prestations gérées par les départements

La DREES a engagé il y a quelques années un investissement massif pour mettre en place des remontées plus régulières de données individuelles sur les prestations gérées par les conseils départementaux, et ce de façon à couvrir à terme tous les champs de l'aide sociale départementale. La première collecte des remontées d'informations sur l'accompagnement et l'insertion des bénéficiaires du RSA (ou « [RI-Insertion](#) ») se terminera en début d'année. Cette remontée porte sur l'ensemble de la période 2017-2020, et donnera lieu à une première publication au deuxième trimestre.

Dans le champ du handicap et de la perte d'autonomie, la DREES a lancé une nouvelle vague des remontées individuelles sur l'autonomie (« [RI-Autonomie](#) »). Celle-ci élargit les remontées auparavant réalisées pour certaines prestations (l'APA et l'ASH d'une part, la PCH d'autre part) à l'ensemble des aides départementales ainsi qu'à celles versées par les caisses de sécurité sociale (pensions d'invalidité, rente d'incapacité permanente du risque AT-MP, AAH et AEEH). Les RI-autonomie alimenteront le volet « données administratives » du dispositif d'enquêtes Autonomie.

Dans le champ de la protection de l'enfance, enfin, la DREES reprend la mission de produire les données [Olinpe](#) sur les mesures départementales d'aide sociale à l'enfance.

Parallèlement, [l'outil de datavisualisation](#), développé en 2022 pour restituer les résultats statistiques sur l'aide sociale des départements et aider au pilotage de cette politique, sera enrichi pour intégrer des indicateurs issus des remontées individuelles.

De nouvelles collectes de données et de nouvelles expertises de bases

Si certaines opérations statistiques donneront lieu à de premières exploitations en 2023, d'autres entrent en phase de collecte, ou commencent à être préparées en vue d'une collecte à venir. Le dispositif d'enquête « [Autonomie](#) » continue d'être déployé avec, tout au long de l'année, le traitement de l'enquête menée en 2022 auprès des personnes vivant à domicile ainsi que de leurs éventuels aidants et, en fin d'année, l'interrogation des personnes vivant en établissement et de leurs éventuels aidants. Parallèlement, l'enquête « [ES-Handicap](#) » auprès des établissements et services pour personnes handicapées sera sur le terrain et celle qui sera menée en 2024 auprès des établissements d'hébergement pour personnes âgées sera préparée. À plus long terme, la DREES participe avec l'Insee à la préparation d'une nouvelle édition de l'enquête « Sans-domicile » avec un test à l'automne 2023 de l'enquête auprès des structures.

La production de données statistiques ne se réduit pas aux questionnaires d'enquêtes ; elle passe aussi par l'exploitation de données issues de bases administratives, seules ou croisées à d'autres bases de données. Un important investissement a été réalisé en 2022 sur les données fiscales, au travers de la base FIDELI construite par l'Insee. Une expertise a été menée pour apprécier d'une part l'information apportée via les divers dispositifs fiscaux portant sur l'autonomie ou l'épargne retraite, et d'autre part la possibilité de repérer et décrire les personnes vivant en institution (pour personnes âgées, mais aussi d'hébergement social, etc.). Ce deuxième volet donnera lieu à la publication d'un document méthodologique et à une étude sur les résidences-services seniors. Un autre investissement portera sur les données issues de la Déclaration Sociale Nominative (DSN), pour expertiser l'information mobilisable sur les structures et sur les travailleurs des champs social et médico-social. Enfin, les possibilités nouvelles de croisement des bases de données grâce à la mise en œuvre par l'Insee d'un Code statistique non significatif (CSNS) vont permettre de créer, au cours de l'année 2023, diverses bases d'études permettant d'éclairer les thématiques transversales à plusieurs problématiques sociales, par l'appariement des divers panels dans ce domaine : [EIR](#), [EIC](#), [ENIACRAMS](#), [EDP](#) etc.

Au-delà des sources statistiques qu'elle produit elle-même, la DREES anime aussi le groupe des producteurs de données statistiques sur le handicap et l'autonomie, et participe dans ce cadre, en lien avec ses partenaires à l'intérieur et en dehors du Service statistique public, à l'amélioration du dispositif de suivi statistique global du handicap. Elle continuera de faire vivre le plan d'action présenté au Conseil national de l'information statistique (CNIS) en fin d'année. Dans ce contexte, elle poursuivra son expertise du GALI (Global Activity Limitation Indicator) et rassemblera dans un ouvrage ponctuel les principaux chiffres produits par le système statistique public sur les personnes en situation de handicap.

Des outils de simulation rénovés et ouverts

Élaborer une analyse prospective ou simuler des réformes nécessite de développer des outils de simulation, qui complètent et prolongent les sources statistiques. Dans le domaine des retraites, le modèle [TRAJECTOIRE](#) a été entièrement refondu et réécrit et a donné lieu à une [première publication](#) en 2022. Il sera utilisé pour apprécier l'impact des réformes menées depuis une vingtaine d'années. Dans le domaine de la perte d'autonomie, le modèle [Autonomix](#) continuera de s'enrichir progressivement de nouveaux modules en 2023, notamment sur le patrimoine des seniors et sur les consommations de soins des personnes âgées dépendantes. Dans le cadre de la politique d'ouverture des codes de la DREES, ces modèles ont vocation à être ouverts ; une partie substantielle des codes sources est déjà en accès libre et les nouveaux modules seront également ouverts, une fois finalisés.

De nouvelles analyses publiées sur l'ensemble des champs du social et du médicosocial

En termes d'études, divers travaux chercheront à éclairer les enjeux actuels dans les domaines sociaux et médico-sociaux. Un investissement important sera en particulier lancé en 2023 sur la connaissance des professions sociales, de leurs parcours, de leurs rémunérations et des tensions sur leurs métiers. Les investissements lancés les années précédentes dans certaines thématiques en besoin de connaissance seront également poursuivis : sur les aidants, la protection de l'enfance, l'hébergement social, les conditions de vie des personnes handicapées et les parcours des bénéficiaires du RSA. De nombreuses autres études seront publiées : pauvreté des jeunes, prise en compte du coût de l'enfant dans les échelles d'équivalence, coût du handicap, typologies de carrière, etc.

SOLIDARITÉ - Programme d'enquêtes 2023-2026 (collectes)

Enfance, famille et jeunesse

- [Enquête annuelle fonds d'aide aux jeunes](#)
- [Enquête annuelle Aide sociale](#) auprès des conseils départementaux, volets « protection maternelle infantile (PMI) », « bénéficiaires de l'aide sociale à l'enfance (ASE) », « personnel de l'action sociale et médico-sociale départementale » et « dépenses d'aide sociale départementale »
- [Dispositif annuel Observation longitudinale individuelle et nationale en protection de l'enfance](#) (Olinpe)
- [Enquête auprès des établissements et services de la protection de l'enfance](#) (2026)

Handicap et dépendance

- [Enquête annuelle Aide sociale](#) auprès des conseils départementaux, volets « bénéficiaires de l'aide sociale aux personnes âgées et aux personnes handicapées », « personnel de l'action sociale et médico-sociale départementale » et « dépenses d'aide sociale départementale »
- [Enquête Autonomie](#) (2021-2024)
- [Enquête auprès des établissements et services pour enfants et adultes handicapés \(ES-Handicap\)](#) (2023)
- [Remontées individuelles d'information sur l'autonomie](#) (2023)
- [Enquête auprès des établissements d'hébergement pour personnes âgées](#) (2024)

Retraite

- [Échantillon interregime de retraités](#) (2024)
- [Enquête annuelle auprès des caisses de retraite](#) (annuelle)
- [Échantillon interrégime de cotisants](#) (2024)
- [Enquête annuelle Minimum vieillesse](#)
- [Enquête annuelle Retraite supplémentaire](#)

Minima sociaux et pauvreté

- [Enquête annuelle Aide sociale](#) auprès des conseils départementaux, volets « mesure d'accompagnement social personnalisé (MASP) », « personnel de l'action sociale et médico-sociale départementale » et « dépenses d'aide sociale départementale »
- [Enquête annuelle sur l'orientation et l'accompagnement des bénéficiaires du RSA](#)
- [Remontées individuelles annuelles sur l'insertion des bénéficiaires du RSA](#)
- [Enquête auprès des établissements et services pour adultes et familles en difficultés sociales](#) (2024)
- [Enquête auprès des Sans domicile](#) (2025)

Professionnels du social

- [Enquête annuelle auprès des écoles de formation aux professions sociales](#)
- [Enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales](#) (2022-2023)

SOLIDARITÉ - Programme des publications et diffusion de données

Enfance, famille et jeunesse

Sujet	Collection	Parution
Données sur l'offre d'accueil du jeune enfant	Open data	Juillet

Retraite

Sujet	Collection	Parution
Retraite supplémentaire	Open data	Février
Effectifs de retraités, montants des pensions et âge de départ à la retraite	Open data	Février
Les retraités et les retraites	Ouvrage (Panorama)	Juin
Minimum vieillesse	Open data	Décembre

Minima sociaux et pauvreté

Sujet	Collection	Parution
Minima sociaux et prestations sociales	Ouvrage (Panorama)	Septembre
Minima sociaux (effectifs, montants...)	Open data	Novembre
Orientation et accompagnement des bénéficiaires du RSA	Open data	Décembre

Protection sociale

Sujet	Collection	Parution
Tableau de bord mensuel des prestations de solidarité	Open data	Mai, août, novembre, février
Couverture des risques sociaux par les organismes complémentaires	Open data	Mars
Indicateurs sociaux départementaux (1 ^{re} vague)	Open data	Mai
Dépenses d'aides sociales et départementales (résultats départementaux définitifs)	Open data	Avril
Comptes de la protection sociale données définitives 2020 et semi-définitives 2021	Open data	Septembre
Indicateurs sociaux départementaux (2 ^e vague)	Open data	Novembre
Aide sociale départementale : résultats détaillés sur les bénéficiaires et résultats nationaux provisoires sur les dépenses	Open data	Décembre

Professionnels du social

Sujet	Collection	Parution
Personnels de l'action sociale et médico-sociale des départements	Open data	Mars
Formation aux professions sociales	Open data	Novembre

■ SYNTHÈSES, ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET ÉVALUATION

En 2022, le système statistique public a particulièrement contribué à éclairer la question, très prégnante dans le débat public, du non-recours aux prestations sociales ; ces travaux se poursuivront activement en 2023. La direction contribue également à l'enrichissement des connaissances sur l'accès aux soins des personnes modestes, via notamment la complémentaire santé solidaire. L'exploitation de données individuelles détaillées ouvre des perspectives d'améliorations de nos outils d'évaluation et de mesure sur le non-recours aux prestations sociales, les comptes de la santé, et les ressources des jeunes. Enfin, l'animation de la recherche demeure un axe de travail essentiel et permanent ; dans cette perspective, et suite à une large concertation avec de nombreux partenaires, la DREES lance en 2023 un nouvel appel à projets de recherche, sur le thème « Protection sociale et crise environnementale ».

Enrichir encore la mesure du non-recours aux prestations sociales

En 2022, la DREES a publié plusieurs travaux importants sur le non-recours, aboutissements de plusieurs années d'exploitation : une nouvelle évaluation du [non-recours au revenu de solidarité active](#) (soutenue par la délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté, DIPLP), une première évaluation du non-recours à l'allocation de solidarité aux personnes âgées, des [comparaisons internationales](#) sur le non-recours aux prestations de solidarité. La DREES a également continué à produire des estimations du non-recours à la [complémentaire santé solidaire](#). L'ensemble de ces travaux a été valorisé au sein d'un [colloque international](#) en décembre 2022, en présence du ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées.

En 2023, le non-recours aux prestations sociales demeure un axe de travail important de la DREES. L'estimation du non-recours au RSA sera mise à jour pour l'année 2019, suite à la mise à disposition des données nécessaires. En outre, des outils statistiques seront mobilisés pour mettre en évidence les déterminants du non-recours à cette prestation, avec un double objectif :

- améliorer la connaissance sur ce sujet pour identifier les leviers pertinents d'augmentation du recours aux droits sociaux,
- et enrichir le modèle de microsimulation Ines, en sélectionnant mieux les ménages recourant à cette prestation parmi les éligibles. La DIPLP participe de nouveau à ces travaux.

Le [Baromètre d'opinion de la DREES](#) est également mobilisé pour éclairer cette question : une étude est en cours sur les opinions sur le non-recours aux droits et les raisons de ce non-recours.

Le non-recours à la prime d'activité, prestation récente, demeure encore méconnu, et la DREES est mobilisée pour pallier cela. En effet, des premiers travaux antérieurs ont montré que l'approche utilisée pour estimer le non-recours au RSA était inadaptée pour la prime d'activité : des données plus détaillées sont nécessaires. L'exploitation des données du dispositif ressources mensuelles (DRM) avec l'enquête sur les revenus fiscaux et sociaux (ERFS) devraient permettre de progresser sur ce sujet, à moyen terme.

Évaluer les effets de la complémentaire santé solidaire

La complémentaire santé solidaire (CSS) vise à lutter contre les inégalités d'accès aux soins, en garantissant aux plus modestes l'accès à une complémentaire santé de qualité. La DREES contribue de façon essentielle à l'évaluation de cette politique publique, en produisant régulièrement des estimations du non-recours à ce dispositif (valorisées dans les rapports annuels de la CSS) et en encadrant des études sur la CSS. Seront ainsi valorisés en 2023 deux investissements sur la CSS : une étude sur les discriminations dont peuvent faire l'objet les bénéficiaires de la CSS auprès de certains professionnels de santé, et une enquête qualitative auprès des bénéficiaires de la CSS. En 2023, de nouveaux travaux seront lancés, notamment sur une population potentiellement particulièrement vulnérable : les étudiants. Une autre étude vise à comparer la consommation de soins des bénéficiaires de l'ACS (prédécesseur de la CSS avec participation) à celle des bénéficiaires de la CSS avec participation financière.

Mobiliser de nouvelles sources de données pour améliorer nos outils d'évaluation

Pour éclairer le débat public, la DREES s'appuie sur des outils quantitatifs : enquêtes statistiques, exploitation de données administratives ou encore modèles de simulation. Ces dispositifs font l'objet d'améliorations régulières ; les chaînes sont corrigées et enrichies en continu ; plus ponctuellement, des refontes plus ambitieuses ont lieu. En 2023, de tels chantiers sont engagés, notamment sur le modèle [Ines](#) et les [comptes de la santé](#).

Le modèle de microsimulation Ines est fréquemment mobilisé, car il est essentiel pour évaluer ex ante ou ex post les effets budgétaires et redistributifs de réformes du système socio-fiscal. Ines fait l'objet de trois pistes d'améliorations importantes. En premier lieu, une migration de cet outil (du logiciel SAS au logiciel R) est prévue, pour améliorer ses performances et renforcer la qualité des simulations. En second lieu, suite à la mise à disposition des données du DRM appariées à l'ERFS, un travail important visera à évaluer si et dans quelle mesure ces nouvelles données pourraient améliorer Ines, sur la question du vieillissement des données de l'ERFS notamment mais pas exclusivement. Enfin, un travail important est mené sur les jeunes. La jeunesse constitue en effet une période de transition entre l'enfance et le monde adulte, caractérisée par une hétérogénéité de parcours et de situations importante (étudiants, jeunes adultes autonomes très rapidement, jeunes écartés du marché du travail, etc.). Cette amélioration est d'autant plus nécessaire que des travaux antérieurs ont montré que certains jeunes étaient particulièrement vulnérables ; en particulier, les étudiants décohabitants ont un risque de pauvreté élevé. Réalisé grâce à l'enquête nationale sur les ressources des jeunes, cet enrichissement d'Ines permettra notamment de simuler les effets de réformes des bourses sur critères sociaux versées aux étudiants.

Le deuxième axe important d'amélioration des outils de production concerne les comptes de la santé. En effet, les dépenses de santé sont aujourd'hui estimées à partir de données déjà agrégées, ce qui limite le niveau de détail disponible pour l'analyse des résultats. Le travail en cours consiste à refonder les estimations relatives aux soins de ville à partir des données détaillées du système national des données de santé. Cet enrichissement permettra de raccourcir un peu les délais de production et d'enrichir de façon importante la finesse du diagnostic, valorisée au sein du panorama annuel des comptes de la santé.

Le troisième axe d'amélioration porte sur la mesure des dépenses nettes de protection sociale ; le règlement européen sur la transmission de statistiques sur la protection sociale prévoit en effet, outre la mesure des dépenses brutes, celle des dépenses nettes des prélèvements sociaux et fiscaux, qui viennent effectivement soutenir le revenu des ménages. Or, des travaux d'expertise ont révélé qu'il existait une marge d'amélioration de la qualité de ces données, qui nécessite de reprendre la chaîne de production de ces agrégats ainsi que les taux de prélèvements sociaux et fiscaux, à un niveau très désagrégé. In fine, cette refondation améliorera la qualité des statistiques transmises, et pourra être valorisée dans une étude de comparaisons internationales des taux de prélèvements sur les prestations sociales.

Animer et orienter la recherche dans le domaine sanitaire et social

La mission d'animation de la recherche des ministères sociaux est confiée à la DREES, qui lance régulièrement des appels à projets de recherche (APR) thématiques et pluridisciplinaires, et valorise les travaux académiques de réponse à ces APR. En octobre 2022 s'est tenu un colloque de valorisation de l'APR DREES-Dares sur les [formes d'économie collaborative et la protection sociale](#). La DREES prépare un événement équivalent, destiné à valoriser l'APR sur la [santé mentale et l'expérience du travail, du chômage et de la précarité](#), qui se tiendra en fin d'année 2023 ou au début de l'année 2024.

En 2023, la DREES lance un APR sur un thème d'actualité encore peu défriché : [la protection sociale et la crise environnementale](#). Si la question environnementale est présente dans le débat public, sous des formes variées, depuis longtemps, les rapports entre la protection sociale et la crise écologique ont encore été peu traités, malgré un intérêt croissant pour ces questions, comme en témoignent la mission d'information sur le Sénat ou le séminaire Soutenabilités de France Stratégie. Plusieurs institutions ont également manifesté un intérêt pour ce thème, parmi lesquelles le Haut Conseil pour le financement de la protection sociale et le Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie. L'APR lui-même prend la forme d'un texte destiné à cadrer l'appel ; il a été discuté avec de nombreux partenaires intéressés par ces questions. Cet APR sera volontairement particulièrement ouvert, notamment aux sciences humaines et sociales. Il sera lancé au 1^{er} trimestre de l'année 2023, pour que les travaux de recherche débutent en fin d'année.

La [mission Recherche](#) de la DREES contribue également à l'animation de la recherche en représentant le ministère dans les différentes instances académiques (agence nationale pour la recherche, conseil d'administration de l'Ined, etc.)

Contribuer à la production de connaissances sur la protection sociale

La sous-direction des Synthèses, des études économiques et de l'évaluation réalise de nombreux travaux qui n'apparaissent pas dans les axes principaux présentés. Elle intervient dans le champ de la protection sociale, par l'évaluation de politiques publiques sous un angle fin (sur l'AAH, en 2022, notamment), ou par la production de données agrégées. Elle analyse également le système français en le comparant à la protection sociale à l'étranger. La DREES contribue aussi à une politique importante du ministère de la santé et de la prévention, en animant l'[Observatoire national du suicide](#) (voir *infra*).

La DREES participe activement aux opérations sur le non-recours portées par le ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, comme la solidarité à la source et l'expérimentation sur les territoires zéro non-recours ; elle contribue au comité de coordination pour l'accès aux droits. La sous-direction conduit également de nombreux travaux de comparaisons internationales, valorisés sous forme d'études autonomes ou au sein des panoramas des comptes de la santé et de la protection sociale. Elle porte l'expertise de la France au sein du sous-groupe en charge des indicateurs du conseil social européen. La sous-direction réalise aussi de nombreuses études mobilisant le Baromètre d'opinion de la DREES, dont elle diffuse les données, et pour lequel elle a mis en place une [datavisualisation](#). En 2023, plusieurs études sont prévues, dont l'une exploite le module 2022 de l'enquête, sur l'acceptabilité sociale des politiques environnementales.

La DREES anime l'Observatoire National du Suicide (ONS), où échangent les parties prenantes sur le suicide : professions médicales, associations, administrations, experts. L'ONS a publié en septembre 2022 son 5^e rapport « [Mesurer l'impact de la crise sanitaire liée au Covid-19](#) ». En 2023, l'animation de l'ONS se poursuivra, par la rédaction de veilles académiques régulières, l'animation du groupe des jeunes chercheurs, de réunions thématiques, la coordination autour du suivi statistique des suicides. En outre, se posera en 2023 la question du renouvellement de l'ONS.

SYNTHÈSES - Programme d'enquêtes 2023-2026 (collectes)

Protection sociale/ santé

- [Baromètre d'opinion de la DREES](#) (annuel)

Dépenses/ Comptes de la santé

- [Enquête biennale auprès des organismes complémentaires](#) (2023, 2025)

SYNTHÈSES – Programme des publications et diffusion de données

Comptes de la santé

Sujet	Collection	Parution
Les dépenses de santé	Ouvrage (Panorama)	Septembre

Protection sociale

Sujet	Collection	Parution
Baromètre de la DREES	Open data	Juillet
Comptes de la protection sociale données définitives 2020 et semi-définitives 2021	Open data	Septembre
Comptes de la protection sociale	Ouvrage (Panorama)	Décembre
Rapport sur la situation financière des organismes complémentaires assurant une couverture santé	Rapport	Décembre
Comptes de la protection sociale, données provisoires 2021	Open data	Décembre

Au-delà des publications récurrentes présentées dans ce tableau, le calendrier hebdomadaire des publications de la DREES est accessible sur son [site internet](#) et actualisé chaque vendredi.

■ LA DREES, ADMINISTRATEUR MINISTÉRIEL DES DONNÉES, ALGORITHMES ET CODES SOURCES (AMDAC)

Le Directeur de la DREES a été nommé administrateur ministériel des données, algorithmes et codes sources (AMDAC) dans les domaines de la santé et des solidarités. Cette nomination s'est accompagnée de la publication d'une première feuille de route data en 2021. Après une première étape qui a permis de faire connaître cette démarche et de fédérer les acteurs concernés, l'année 2023 sera marquée par la publication d'une nouvelle feuille de route.

L'année 2022 a permis de faire connaître et d'impliquer l'ensemble des acteurs des champs de la santé et des solidarités, de constituer le réseau des ambassadeurs des Directions d'administration centrale (DAC) et des organismes, et de promouvoir de premiers résultats dans le programme d'ouverture de données et d'algorithmes. Celui-ci sera désormais mis à jour trimestriellement. Les échanges avec l'ensemble des acteurs ont permis de définir la stratégie de la démarche AMDAC, de formaliser des projets et de les prioriser pour 2023. Enfin, des canaux de communication ont été mis en place au sein du ministère (Amdac café, dossier intrane...) pour faire connaître la démarche AMDAC.

L'année 2023 sera marquée par la fin de la période couverte par la première feuille de route AMDAC produite à l'été 2021 et publiée en septembre 2021. Il conviendra donc, après avoir dressé le bilan des actions passées, de préparer la feuille de route 2024-2026 qui va prolonger et approfondir la démarche AMDAC. Ce bilan sera élaboré et diffusé au 1^{er} trimestre 2023.

Pour l'année 2023, 4 axes de travail ont été définis.

Préparer, élaborer et diffuser la nouvelle feuille de route

La 1^{re} feuille de route a été élaborée dans des délais très contraints et n'a pas permis de construire collectivement un ensemble d'actions où chaque opérateur pouvait identifier avec précision la déclinaison opérationnelle de la démarche sur son périmètre d'action. Avec le réseau constitué suite à la première année d'exercice, l'AMDAC va recueillir les idées et propositions de l'ensemble des partenaires mais également identifier avec eux celles dans lesquelles ils pourront s'engager et ainsi assurer une adhésion plus forte aux actions déployées par la suite et une cohésion d'ensemble.

Les données et leurs usages sont des démarches transversales. Elles touchent notamment les questions liées aux outils numériques (à la fois consommateurs et producteurs de données). La feuille de route AMDAC devra s'articuler avec celles des acteurs des champs de la santé et de la solidarité, notamment délégation du numérique en santé et plateforme des données de santé. Elle s'inscrira également dans la dynamique impulsée par la direction interministérielle du numérique (DINUM) dans le cadre de l'animation interministérielle des AMDAC.

Produire des guides de bonnes pratiques, recommandations sur des sujets d'intérêts généraux : catalogage, condition d'ouverture des logiciels en open source

Le réseau des ambassadeurs/référents a fait remonter une liste de sujets sur lesquels ils souhaitent que la communauté puisse produire des guides ou des retours d'expérience afin de faciliter la compréhension et bénéficier des retours d'expérience d'autres organismes.... Les autres AMDAC seront également consultés afin de capitaliser sur les travaux qu'ils ont pu réaliser.

Poursuivre et conforter le réseau des ambassadeurs

Outre le travail en groupe dessiné ci-dessus, les ambassadeurs qui sont nos relais de la démarche dans les organismes, seront réunis régulièrement (3 à 4 fois par an) pour traiter de thématiques d'intérêt général comme pour suivre l'avancement des actions de la feuille de route.

Engager plus fortement des actions de communication et d'acculturation

L'objectif sera de produire et diffuser des contenus d'information pédagogiques sur le traitement de la donnée à inscrire dans un parcours de formation/sensibilisation, de communiquer sur les données ouvertes. Une journée de la donnée sera ainsi organisée le 4 avril 2023 pour fédérer les acteurs concernés et faire connaître plus largement la démarche, l'objectif étant d'organiser un grand rendez-vous de ce type chaque année.

■ LA REVUE FRANÇAISE DES AFFAIRES SOCIALES

La *Revue française des affaires sociales (RFAS)* publie quatre numéros annuels qui comprennent des dossiers thématiques, des articles hors dossier et des notes de lecture. Le directeur de la DREES est le directeur de la publication. Créée en 1967, la *RFAS* couvre un vaste champ : santé publique, organisation des soins, santé au travail, protection sociale, transferts sociaux, insertion professionnelle, action sociale, handicap, dépendance, enfance, famille, personnes âgées, logement, ville, discriminations, intégration, migrations, etc. Pluridisciplinaire, la *RFAS* a pour ambition de s'adresser à un public diversifié : chercheurs, étudiants, décideurs, praticiens, membres de l'administration, etc.

La *RFAS*, référencée en droit, sociologie et science politique par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES), respecte les procédures de sélection des articles en vigueur dans les revues scientifiques : expertise en double aveugle et examen par un comité de lecture.

Les numéros, diffusés sur abonnement par la Direction de l'information légale et administrative (ex-Documentation française) sont disponibles sur le portail [Cairn](#) depuis 2001. Les sommaires, résumés et notes de lecture y sont en accès libre.

Publier quatre dossiers par an

En 2022, la *RFAS* a publié quatre numéros. Le dossier thématique du premier, *Formes d'économie collaborative et protection sociale* a été coordonné par François-Xavier Devetter et Laura Nirello à la suite d'un [programme de recherche commun à la DREES et à la Dares](#). La publication d'un dossier dans *Travail et emploi*, la revue de la Dares, sur les « [Formes d'économie collaborative et conditions de travail et d'emploi](#) » est prévue pour cette année 2023.

Quatre dossiers de la *RFAS* seront également publiés au cours de l'année 2023 à un rythme trimestriel. Le premier, *Sans-abri : expériences et politiques*, est coordonné par Mauricio Aranda, Gwen Le Goff et Julien Lévy. Le second, *Les parentalités empêchées* est coordonné par Coline Cardi, Irène-Lucile Hertzog et Lucile Ruault. Le troisième, *Protection de l'enfance et pauvreté* est coordonné par Isabelle Frechon et Flore Capelier. Enfin, le quatrième, *Financement et fonctionnement du monde associatif : la marchandisation et ses conséquences* est coordonné par Simon Cottin-Marx, Camille Hamidi et Arnaud Trenta.

Organiser des séminaires de recherche

En 2023, deux séminaires de recherche seront organisés par l'équipe de la *RFAS*. Leur objectif est soit de préparer les appels à contribution de futurs dossiers thématiques (en fonction des besoins des administrations et des travaux en cours de chercheurs et du recensement des équipes susceptibles de soumettre des articles), soit d'adopter une posture réflexive sur les pratiques de la revue dans son environnement académique. Le premier séminaire traite du thème : *Migrations et santé* et se déroule en quatre séances (le 2 février, les 9, 28 et 30 mars 2023) pour un dossier à paraître à l'automne 2024. Le second séminaire traitera de la pluridisciplinarité dans la revue et sera organisé au second semestre 2023 en parallèle d'un mouvement de renforcement des procédures de sélection des articles et d'amélioration de leur qualité.

De plus, des réunions de travail sont proposées aux contributeur.trice.s possibles afin de les accompagner dans la rédaction : une première se tiendra le 16 mars pour le dossier relatif à la marchandisation du secteur associatif et une seconde aura lieu le 17 mai pour le dossier sur *Savoirs, expertise et action publique en matière écologique et de risques sociaux-environnementaux* à paraître en mars 2024.

Enfin, un séminaire de valorisation du dossier sur la protection de l'enfance et la pauvreté sera organisé à l'automne au moment de la mise à disposition des données de l'enquête auprès des établissements et services de la protection de l'enfance (ES-PE) sur Quetelet.

Par ailleurs, la *RFAS* organise, en collaboration avec d'autres revues du champ sanitaire et social, des événements destinés à valoriser les dossiers portant sur des thématiques communes. Une communication commune avec d'autres revues de santé publique devrait notamment avoir lieu dans le cadre du congrès de la Société française de santé publique en octobre à Saint-Étienne.

En parallèle, la *RFAS* pilote le portail Publisocial avec une dizaine de partenaires (caisses de sécurité sociale, associations comme le Comité d'histoire de la sécurité sociale, hauts conseils, etc.). Le 21 mars, elle organise un séminaire d'animation consacré aux catégories d'incapacités, d'invalidité, de handicap et d'inaptitude et aux droits sociaux associés.

Faire connaître nos publications, des plus anciennes aux plus récentes

L'équipe de la *RFAS* s'est également donné pour mission de mieux faire connaître ses travaux en 2023. D'une part, ses numéros anciens (soit la période 1970-2000 après une première phase de numérisation de la période 1946-1970 en 2022) seront numérisés dans le cadre du programme Gallica de la Bibliothèque nationale de France, dont elle est lauréate. D'autre part, la revue valorisera par un événement à destination du public anglophone les contenus mis en ligne sur la version internationale du portail Cairn.

Enfin, l'équipe proposera, comme d'autres bureaux de la DREES, de courts événements en visioconférence pour présenter ses dossiers aux agents du ministère.

■ PUBLICATIONS, COMMUNICATION ET DIFFUSION DE DONNÉES

Pour favoriser l'accès du public à des sources d'information fiables et objectives sur des sujets au cœur de l'actualité et des préoccupations (la santé et le social), la DREES poursuit, en 2023, le renforcement de sa communication et œuvre à faciliter l'accès à ses travaux et données. Dans un souci de transparence et conformément à ses engagements en matière de qualité, elle veillera également à renforcer la communication sur ses enquêtes et ses méthodes.

Favoriser l'accès à des sources fiables dans un contexte d'abondance de l'information

Dans un contexte d'abondance de l'information et afin de lutter contre la désinformation sur des sujets sensibles comme la santé et le social, la DREES veille à diffuser ses études, d'intérêt général (efficacité vaccinale, modes de garde des jeunes enfants...) le plus largement possible. Elle porte une attention particulière à communiquer en toute transparence sur les procédures de collecte, traitement et diffusion des données. Après avoir formalisé ses engagements qualité en 2022, elle veillera, en 2023, à renforcer la communication sur les enquêtes qu'elle réalise et les méthodes utilisées.

Répondre à l'intérêt croissant du public pour les problématiques sociales et sanitaires

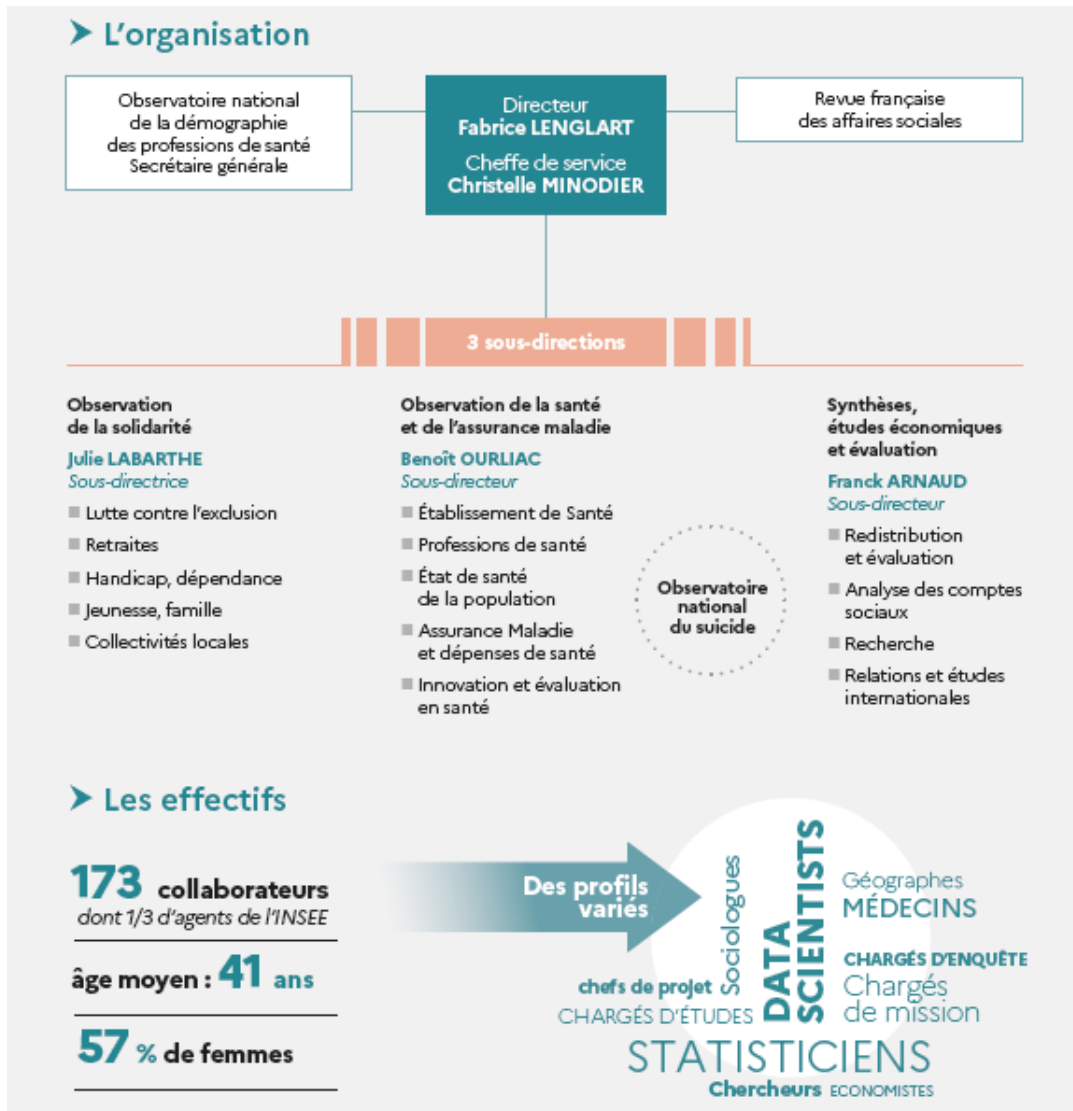
Le contexte de crise sanitaire s'est accompagné d'un regain d'intérêt pour l'actualité sociale et sanitaire. Depuis 2020, ce mouvement se traduit par une augmentation des demandes d'éclairages et d'explications sur ces thèmes. Au-delà des analyses proposées à travers ses publications, la DREES poursuit les efforts investis dans la vulgarisation de ses contenus pour les rendre accessibles et compréhensibles par le public le plus large possible, avec notamment le développement de vidéos pédagogiques et d'infographies, et le renforcement de sa présence sur les réseaux sociaux ([LinkedIn](#) et [Twitter](#)).

Faciliter l'accès aux données pour les spécialistes

Dans la continuité du lancement d'une [rubrique dédiée aux données](#) sur son site internet en 2022, la DREES poursuit la mise à disposition de jeux de données en [open data](#) et de [datavisualisations](#), pour permettre aux spécialistes (chercheurs, acteurs de l'innovation...) de s'en saisir et de mener des travaux de recherche complémentaires. La crise sanitaire a d'ailleurs montré tout l'intérêt de la mise à disposition de données d'intérêt public, dans un cadre sécurisé, pour développer la connaissance sur ces sujets.

En 2023, la DREES poursuivra par ailleurs sa politique d'ouverture de codes.

■ RESSOURCES HUMAINES



Glossaire

- **AAH:** Allocation aux adultes handicapés
 - **ACPR:** Autorité de contrôle prudentiel et de résolution
 - **ACS:** Aide au paiement d'une complémentaire santé
 - **ADAM:** Appariement des données des Assurances maladies
 - **ADELI:** Automatisation des listes (répertoire des professionnels de santé et du social)
 - **AEEH:** Allocation d'éducation de l'enfant handicapé
 - **AMDAC:** Administrateur ministériel des données, algorithmes et codes sources
 - **ANR:** Agence nationale de la recherche
 - **ANS:** Agence du numérique en santé
 - **APA:** allocation personnalisée d'autonomie
 - **ARS:** Agence régionale de santé
 - **ASH:** Aide sociale à l'hébergement
 - **AT-MP:** Accidents du travail et maladies professionnelles
 - **ATIH:** Agence technique de l'information sur l'hospitalisation
 - **Autonomix:** Modèle de microsimulation sur le champ de la dépendance des personnes âgées
 - **BADIANE:** Base interadministrative annuelle des ESMS (établissements et services médico-sociaux)
 - **BMS:** Bénéficiaires de minima sociaux
 - **CARE (enquête):** Capacités, Aides et REssources des seniors
 - **CMU-C:** Couverture maladie universelle complémentaire
 - **CNAF:** Caisse nationale des allocations familiales
 - **CNAM:** Caisse nationale de l'assurance maladie
 - **CNSA:** Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie
 - **CSS:** Complémentaire santé solidaire
 - **DADS-DSN:** Déclaration annuelle de données sociales - Déclaration sociale nominative
 - **Dares:** Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques
 - **DGCS:** Direction générale de la cohésion sociale
 - **DGFIP:** Direction générale des Finances publiques
 - **Dinum:** Direction interministérielle du numérique
 - **DREES:** Direction de la recherche, des études, des évaluations et de la statistique
 - **DSN:** Déclaration sociale nominative
 - **EACR:** Enquête annuelle auprès des caisses de retraite
 - **EDP:** Échantillon démographique permanent (Insee)
 - **EHIS:** *European Health Interview Survey*
 - **EHPA:** Établissement d'hébergement pour personnes âgées
 - **EIC:** Échantillons interrégimes de cotisants
 - **EIR:** Échantillon interrégimes de retraités
 - **ÉNÉAS:** Échantillon national pour l'étude de l'autonomie et de l'hébergement des seniors
 - **ENIACRAMS:** Échantillon national interrégimes d'allocataires de compléments de revenus d'activité et de minima sociaux
 - **Eurostat:** Office européen de statistique (Commission européenne)
 - **EpiCov:** Enquête Épidémiologie et Conditions de vie liées au Covid-19
 - **ES-DS:** Établissements et services accueillant des familles et des adultes en difficulté sociale
 - **ES-PE:** Établissements et services de la protection de l'enfance
 - **FAJ:** Fonds d'aide aux jeunes
 - **Fidéli:** Fichier démographique d'origine fiscale sur les logements et les personnes (Insee)
 - **FINESS:** Fichier national des établissements sanitaires et sociaux
 - **FNMF:** Fédération nationale de la Mutualité Française
-

- **GIP:** Groupement d'intérêt public
 - **GIS-ILVV:** Groupement d'intérêt scientifique - Institut de la longévité, des vieillessees et du vieillissement
 - **GIS-IReSP:** Groupement d'intérêt scientifique - Institut de recherche en santé publique
 - **HAD:** Hospitalisation à domicile
 - **HCERES:** Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
 - **HCAAM:** Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie
 - **Ines:** Modèle de microsimulation qui simule la législation sociale et fiscale française
 - **Insee:** Institut national de la statistique et des études économiques
 - **MCO:** Médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie
 - **Odenore:** Observatoire des non-recours aux droits et services
 - **OLINPE:** Observation longitudinale, individuelle et nationale en protection de l'enfance
 - **ONPE:** Observatoire national de la protection de l'enfance
 - **ONS:** Observatoire national du suicide
 - **Omar:** Outil de microsimulation pour l'analyse des restes à charge
 - **PaRIS:** *Patient-Reported Indicators Surveys*
 - **PCH:** Prestation de compensation du handicap
 - **PCR:** *Polymerase Chain Reaction* ou réaction de polymérisation en chaîne
 - **PHEDRE:** Prestation de compensation du handicap: exécution dans la durée et reste à charge
 - **PMSI:** Programme de médicalisation des systèmes d'information PSSI-MCAS: politique de sécurité des systèmes d'information pour les ministères chargés des Affaires sociales
 - **RFAS:** *Revue française des affaires sociales*
 - **RI:** Remontées individuelles
 - **RIM-P:** Recueil d'information médicalisé en psychiatrie
 - **RPPS:** Répertoire partagé des professionnels de santé
 - **RSA:** Revenu de solidarité active
 - **SAE:** Statistique annuelle des établissements de santé
 - **SIASP:** Système d'information sur les agents des services publics
 - **SI-DEP:** Système d'information de dépistage. L'outil SI-DEP recueille l'ensemble des résultats de tests
 - **SI-VIC:** Système d'information pour le suivi des victimes lors de situations sanitaires exceptionnelles
 - **SNDS:** Système national des données de santé
 - **SSR:** Soins de suite et de réadaptation
 - **TRAJECTOIRE:** Trajectoire de carrières tous régimes - Modèle de microsimulation.
 - **URPS:** Union régionale des professionnels de santé
 - **VAC-SI:** Système d'information Vaccin Covid, base de données sur les vaccinations Covid-19
 - **VQS:** Vie quotidienne et santé
-

Programme annuel de Travail de la DREES
2023

Directeur de la publication
Fabrice Lenglard

Responsable d'édition
Valérie Bauer-Eubriet

ISSN
2495-120X

Ministère des Solidarités et de la Santé
Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)

14 avenue Duquesne - 75 350 paris 07 SP
Retrouvez toutes nos publications sur drees.solidarites-sante.gouv.fr et nos données sur www.data.drees.sante.fr
